

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



Pôle académique des bourses
nationales

Dossier suivi par
Agnès THERON
Téléphone
04 90 27 76 16
Fax
04 90 27 76 38
Mél.
agnes.theron
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Avignon, le 20 août 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

Objet : Contrôle interne comptable sous-processus « Bourses de l'enseignement scolaire »

P.J : Organigramme fonctionnel

Le contrôle interne comptable au sein des ministères fait l'objet d'une relance depuis 2011, matérialisée par l'actualisation des cartographies des risques et des plans d'action ministériels ainsi que par la diffusion de référentiels de contrôle interne renouvelés.

Dans le cadre réglementaire et conformément aux préconisations de l'administration centrale, l'académie d'Aix-Marseille s'est structurée pour répondre au lancement de ce chantier dans le domaine « Bourses de l'enseignement scolaire ».

L'objectif poursuivi est d'améliorer et de fiabiliser les différents processus de gestion dont nous avons la responsabilité.

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de cette démarche et la traçabilité des opérations, le référentiel fournit un modèle d'organigramme fonctionnel à compléter. Ce document retrace les responsabilités de chaque acteur par procédure, tâche et opération.

L'organigramme fonctionnel est nominatif : il doit permettre d'identifier l'opérateur principal (titulaire) qui intervient sur chaque opération et mentionner un suppléant pour satisfaire au principe de continuité.

J'attire votre attention sur le fait qu'il n'est pas demandé de retour à l'autorité académique de l'organigramme fonctionnel renseigné par vos soins. Toutefois, je souligne que cette démarche étant pérenne, la mise à jour de cet organigramme doit s'inscrire dans la durée et devra être reconduite chaque année.

Je vous remercie par avance de votre contribution à ces travaux .

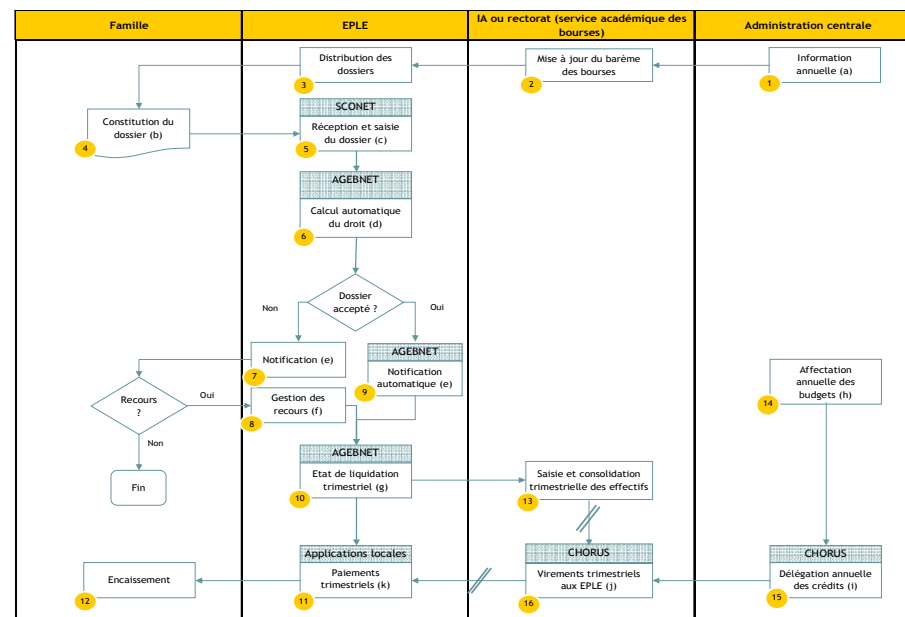


Dominique BECK

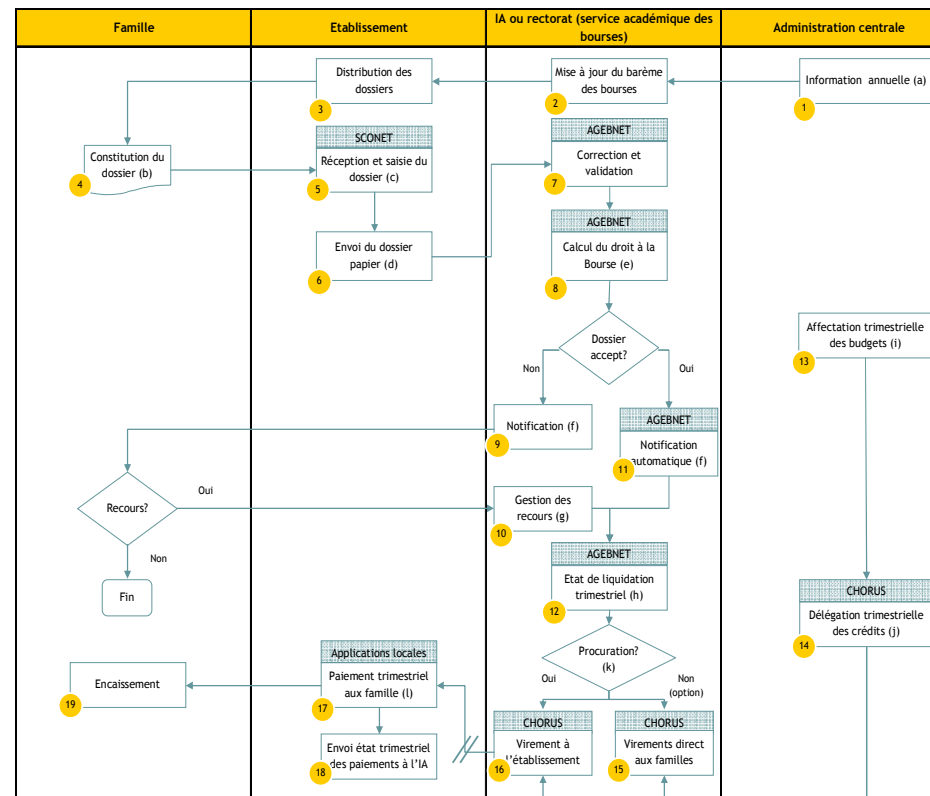
PROPOSITION D'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

L'organigramme fonctionnel est un document de référence du CIC au niveau local.

#	NOM ET PRENOM TITULAIRE	NOM ET PRENOM SUPPLEANT
1	SANS OBJET	
2	SANS OBJET	
3		
4	SANS OBJET	
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12	SANS OBJET	
13	SANS OBJET	
14	SANS OBJET	
15	SANS OBJET	

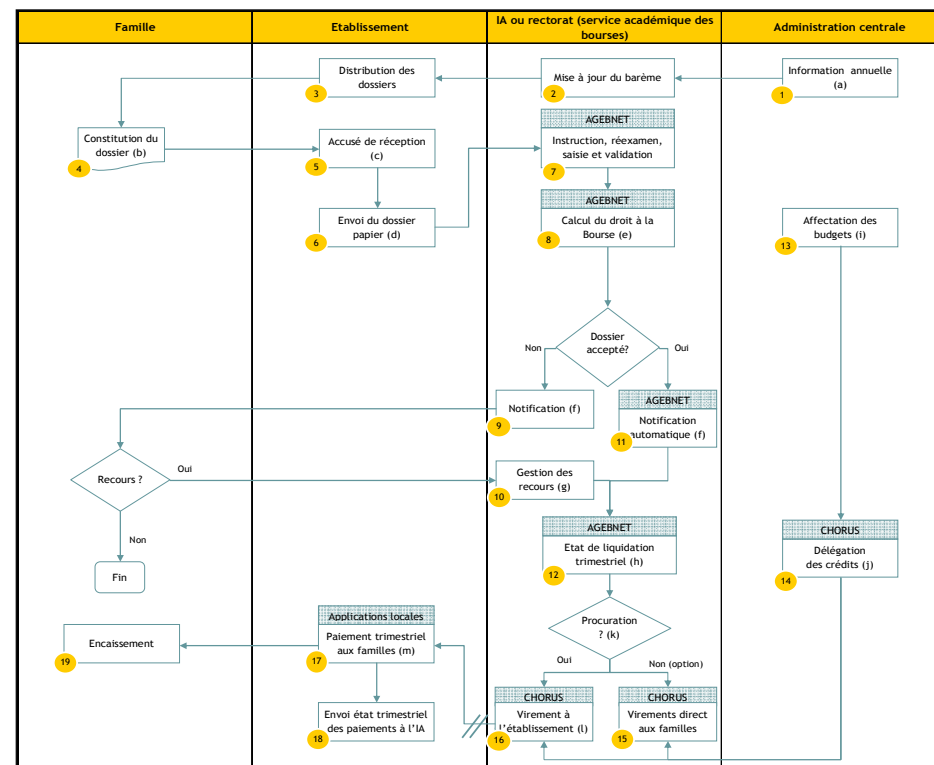


#	NOM ET PRENOM TITULAIRE	NOM ET PRENOM SUPPLEANT
1	SANS OBJET	
2	SANS OBJET	
3		
4	SANS OBJET	
5		
6		
7	SANS OBJET	
8	SANS OBJET	
9	SANS OBJET	
10	SANS OBJET	
11	SANS OBJET	
12	SANS OBJET	
13	SANS OBJET	
14	SANS OBJET	
15	SANS OBJET	
16	SANS OBJET	
17		
18		
19	SANS OBJET	



Sous processus 3 : Bourses attribuées en lycée public et privé (gestion triennale)

#	NOM ET PRENOM TITULAIRE	NOM ET PRENOM SUPPLEANT
1	SANS OBJET	
2	SANS OBJET	
3		
4	SANS OBJET	
5		
6		
7	SANS OBJET	
8	SANS OBJET	
9	SANS OBJET	
10	SANS OBJET	
11	SANS OBJET	
12	SANS OBJET	
13	SANS OBJET	
14	SANS OBJET	
15	SANS OBJET	
16	SANS OBJET	
17		
18		
19	SANS OBJET	
20	SANS OBJET	



Sous processus 4 : remises de principe attribuées en établissement public (gestion annuelle)

#	NOM ET PRENOM TITULAIRE	NOM ET PRENOM SUPPLEANT
1	SANS OBJET	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8	SANS OBJET	

